

PLAN STRATÉGIQUE 2003-2006

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	AXES D'INTERVENTION
1. Assurer la réussite du plus grand nombre possible d'élèves des secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle.	1.1 Appliquer le programme de formation tel que prescrit par le régime pédagogique.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Demander aux directions de se doter d'un plan de formation de leur personnel menant à l'application du programme de formation. ➤ S'assurer que dès 2003-2004 tous les élèves du primaire soient évalués par compétence selon l'esprit de la réforme. ➤ Favoriser la différenciation pédagogique en développant des approches pédagogiques qui sont en accord avec le programme de formation. ➤ Accompagner les écoles secondaires dans leurs démarches d'implantation de la réforme à compter de septembre 2004.
	1.2 Adapter nos modèles d'organisation pour répondre aux besoins des élèves en difficulté.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier clairement les obstacles qui font en sorte que les garçons réussissent moins bien à l'école. ➤ Revoir le modèle de répartition des services de soutien et d'appui à l'intégration. ➤ Réévaluer nos modèles d'organisation scolaire au niveau des classes adaptées du primaire et des cheminements particuliers du secondaire.
	1.3 Accroître la motivation chez les élèves.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ S'assurer de l'implantation de l'approche orientante dès le 3^e cycle du primaire. ➤ Informer les élèves du primaire sur les voies offertes au secondaire et sur les carrières possibles au secteur professionnel aussi bien qu'au collégial. ➤ Compiler les informations sur les choix de carrière des élèves du secondaire. ➤ Inciter les établissements à offrir des activités étudiantes qui répondent aux besoins des élèves.
	1.4 Accroître les compétences des élèves en lecture.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutenir les établissements afin que soient développées les activités de lecture aussi bien à l'école qu'à la maison en accordant une attention particulière aux élèves du 1^{er} cycle du primaire.
	1.5 Assurer aux élèves un climat sécuritaire et exempt de violence.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluer dans les établissements le niveau de violence auquel sont soumis les élèves de même que la problématique de consommation de drogue et établir un plan d'action pour corriger ces situations.
	1.6 Développer et offrir des programmes visant l'augmentation du niveau de compétence de base des adultes du territoire.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Concevoir et offrir des formations de courte durée répondant à des besoins exprimés par les entreprises. ➤ Favoriser la différenciation pédagogique en développant des approches pédagogiques qui sont en accord avec les besoins du marché du travail. ➤ Consolider notre concertation avec tous les partenaires socioéconomiques du territoire pour assurer la plus grande cohérence possible entre nos différentes offres de services. ➤ Assurer le suivi de l'implantation progressive de la politique d'éducation des adultes et du plan d'action qui en découle.
	1.7 Ajuster l'offre et le contenu des programmes de formation professionnelle aux besoins des élèves et des entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyser notre offre de formation professionnelle en relation avec les besoins des élèves d'aujourd'hui. ➤ Implanter et soutenir des activités de veille stratégique dans notre région en concertation avec Emploi-Québec. ➤ Favoriser la différenciation pédagogique en développant des approches pédagogiques qui seront en accord avec les programmes de formation professionnelle. ➤ Suivre le taux de placement des diplômés en formation professionnelle ainsi que le taux de satisfaction de leurs employeurs quant aux compétences maîtrisées par les diplômés.
2- Définir un modèle d'organisation des établissements et soutenir le personnel dans ses efforts pour offrir aux élèves des services de qualité.	2.1 Encadrer et supporter les établissements dans la révision des projets éducatifs ou plans d'action et l'élaboration des plans de réussite.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ S'assurer que chaque établissement révise son projet éducatif ou plan d'action et élabore son plan de réussite pour décembre 2003. ➤ Exiger que ce plan de réussite identifie les actions retenues pour mieux rejoindre les garçons. ➤ Mettre en place en collaboration avec les établissements un modèle de reddition de compte qui réponde aux exigences de la loi 124.
	2.2 Réviser notre modèle de gestion des établissements afin de faire face à la réduction de l'effectif scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établir une prévision détaillée de clientèle par établissement pour les trois prochaines années. ➤ Réviser le cadre financier et le modèle de répartition des ressources entre les établissements. ➤ Proposer un modèle de gestion des établissements.
	2.3 Supporter le personnel dans son rôle d'intervenant premier auprès des élèves.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définir des mécanismes d'accompagnement du nouveau personnel. ➤ Promouvoir la formation continue du personnel et supporter la réalisation des plans de formation. ➤ Mettre en place des moyens pour susciter un sentiment d'appartenance du personnel aux établissements et à la commission scolaire. ➤ Analyser les causes du niveau très élevé d'absentéisme que nous connaissons et évaluer les moyens d'intervention.
3- Instaurer un réel partenariat avec les parents et les intervenants de la communauté.	3.1 Préciser le rôle des parents dans la réussite de leur enfant.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promouvoir le partenariat entre les parents et l'école. ➤ Offrir aux parents par le biais du service de l'éducation des adultes divers programmes afin de développer leurs compétences parentales. ➤ Bien définir les rôles des conseils d'établissement et offrir des formations pour assurer un réel partenariat entre le personnel, les parents et la direction.
	3.2 Clarifier le rôle des autres partenaires de la communauté dans la réussite des élèves.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Informer nos partenaires de notre plan stratégique. ➤ Réviser les protocoles d'entente avec nos partenaires municipaux pour s'assurer que les équipements publics soient mis à la disposition des citoyens. ➤ Favoriser la collaboration avec tous les organismes communautaires, principalement les CLSC. ➤ Identifier les axes d'intervention qui requièrent la collaboration de nos partenaires.

Le tableau ci-dessous présente le portrait actuel de notre commission scolaire à partir des cinq indicateurs qui, à notre avis, sont les plus significatifs de la réussite scolaire.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RÉUSSITE

	1999-2000		2000-2001		2001-2002		2002-2003	
	V-d-T	Québec	V-d-T	Québec	V-d-T	Québec	V-d-T	Québec
% des élèves ayant accumulé un retard à la fin du primaire								
total	21,1	19,9	21,4	18,6	22,1	17,6		
filles	14,1	16,1	15,1	15	15	13,9		
garçons	27,8	23,6	27	22	28,4	21,2		
% d'élèves sortants du secondaire sans diplôme ou qualification (décrocheurs)								
total	27,9	23,9	25,4	24,3	26	25		
filles	17,3	19,6	19,6	18,3	17,9	18,6		
garçons	39,3	30,3	31,3	30,4	33,7	31,7		
% d'élèves à risque intégrés au primaire								
total					68,4	75,4	60,5	77,4
filles					63,9	77,5	51,1	79,5
garçons					70,2	74,4	64,4	76,3
% d'élèves à risque intégrés au secondaire								
total					21,5	32,6	24,3	36,9
filles					19,7	33,5	24,1	37,8
garçons					22,5	32,1	24,5	36,4
% d'élèves diplômés en formation professionnelle								
total	76,3	73,4			81	70		
filles	73,8	73,7						
garçons	79,6	73,2						

CONSTATS

- 22,1 % des élèves de notre commission scolaire accumulent des retards d'au moins 1 an durant leur primaire contre 17,6 % des élèves pour l'ensemble réseau.
- La situation des garçons à ce niveau est particulièrement alarmante avec 28,4 % des garçons qui accumulent des retards contre 15 % des filles.
- Notre taux de décrochage au secondaire est sensiblement équivalent à celui du réseau à 26 % contre 25 %.
- Par contre, les garçons encore une fois décrochent à 33,7 % contre 17,9 % pour les filles.
- Nous constatons qu'au secondaire 24,3 % des élèves identifiés à risque sont intégrés au régulier contre 60,5 % au primaire.
- Au niveau de la formation professionnelle, nos pourcentages de réussite sont supérieurs au réseau 81 % vs 70 %.

La mise à jour annuelle de ces statistiques nous permettra d'évaluer la pertinence de notre démarche et ses effets sur la réussite de nos élèves.

Nous proposons donc à tous les intervenants, personnels, parents et partenaires du milieu de profiter de la prochaine année pour étudier le plan stratégique que nous soumettons aujourd'hui de façon à ce qu'en juin prochain nous puissions le réviser à partir de l'expérimentation d'une année, révision qui sera le fruit de l'implication de tous.



PLAN STRATÉGIQUE 2003-2006

1- DIAGNOSTIC

Durant la première étape nous avons analysé des données dont un certain nombre d'indicateurs communs déterminés respectivement pour les commissions scolaires et pour les établissements. Il s'agissait de reconnaître les forces et les faiblesses de notre organisation.

(Avril et mai 2003)

2- ORIENTATIONS

La deuxième étape a consisté, en tenant compte du diagnostic, à définir les orientations générales que doivent poursuivre la commission scolaire et ses établissements et qui dirigeront nos actions.

(Juin 2003)

3- OBJECTIFS

La troisième étape a permis de préciser les objectifs à atteindre au cours de la période 2003-2006. La commission scolaire a déterminé ses objectifs, pour une période de trois ans, en tenant compte des caractéristiques du milieu.

(Août 2003)

4- AXES D'INTERVENTION

La quatrième étape a permis de définir des mesures et des moyens en vue de l'atteinte des objectifs.

(Septembre 2003)

5- SUIVI ET ÉVALUATION

La cinquième étape consiste à inviter les intervenants de la commission scolaire et des établissements à prévoir les moyens qu'ils entendent prendre pour mesurer l'atteinte des objectifs et pour effectuer le suivi de la mise en œuvre des mesures choisies.

(Année 2003-2004)

« NOTRE DÉMARCHÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE NE VISE QU'UN SEUL OBJECTIF, SOIT L'AMÉLIORATION DES SERVICES ÉDUCATIFS POUR LA RÉUSSITE DU PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE D'ÉLÈVES DU TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS. »